

PLAN D'ETUDES DE LA MAITRISE UNIVERSITAIRE EN THEOLOGIE

Dans le présent plan d'études, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Généralités

Les études de maîtrise universitaire en théologie (ci-après MTh) constituent le second cursus de la formation de base en théologie. Elles sont ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat universitaire en théologie (BTh) d'une Université suisse et aux porteurs d'un titre jugé équivalent.

Présentation du cursus

Le MTh propose des enseignements dans les sept branches constitutives des études en théologie protestante :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (AT)
2. Nouveau Testament (NT)
3. Histoire du christianisme (HC)
4. Théologie systématique (TS)
5. Éthique (Eth)
6. Théologie pratique (TP)
7. Sciences des religions (SR)

Le Mth en théologie est constitué de 90 ECTS d'enseignements et d'un mémoire de 30 ECTS. Les 90 ECTS d'enseignement sont organisés en 7 modules. Les 6 premiers modules, de 12 ECTS chacun, correspondent à 6 branches choisies par l'étudiant (Branches A à F). Le 7^e module, de 18 ECTS, est constitué d'enseignements à option.

Liste des abréviations

C/S	Cours-séminaire
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Ve	Validation écrite
Ven	Validation écrite notée
Vm	Validation mixte
Vmn	Validation mixte notée
Vo	Validation orale
Von	Validation orale notée
S	Séminaire

Plan d'études général

MTh : Master en Théologie		120
Branche A*		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche A (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche A (Vmn)	6
Branche B*		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche B (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche B (Vmn)	6
Branche C*		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche C (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche C (Vmn)	6
Branche D*		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche D (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée* dans la branche D (E ou O)	6
Branche E*		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche E (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée dans la branche E (E ou O)	6
Branche F*		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche F (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée dans la branche F (E ou O)	6
Options		18
Au choix de l'étudiant parmi une offre redéfinie chaque année et dans chaque branche.	<i>Branche G**</i> (2 C/S ou C/S & RPD)	12
	Cours-Séminaire principal supplémentaire (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée supplémentaire (E ou O)	6
	Enseignement (selon liste publiée par branche)	
	– Enseignement spécifique***	3
	– Cours de langue***	Selon
	– Semaine intensive***	3
	– Séminaire expérimental***	3
– Conférence, colloque***	Selon	
– Enseignement proposé dans un autre cursus, une autre faculté ou une autre université***	Selon	
Mémoire (dans une des branches A, B ou C)		30
	Mémoire de master**** (écrit + défense orale : note unique)	30

*Recherche personnelle dirigée ou RPD

** **Au choix** : Ancien Testament, Nouveau Testament, Histoire du christianisme, Théologie systématique, Éthique, Théologie pratique, Sciences des religions.

*** Le mode de validation est défini avant le début du semestre par les enseignants.

**** Le mémoire représente entre 150'000 et 240'000 signes, espaces et notes comprises (entre 50 et 80 pages) et résulte d'une recherche originale

Enseignements et évaluations

L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 120 crédits ECTS prévus au plan d'études. « La réussite du MTh est subordonnée à la réussite de ces évaluations. Une tolérance est toutefois accordée pour des évaluations en échec totalisant au maximum 9 crédits ECTS (voir Règlement général des études (RGE) art. 18, al. 6 et 7).

Parmi les enseignements, présentés ci-dessous par branche, l'étudiant choisit ses enseignements pour un total de 90 crédits en respectant la structure du plan d'études, à savoir :

- Dans trois modules (Branches A, B et C), il s'inscrira à deux Cours-Séminaires principaux.
 - Il rédigera son mémoire de master dans l'une de ces trois branches A, B ou C.
- Dans trois modules (Branches D, E ou F), il s'inscrira à un Cours-Séminaire principal et une recherche personnelle dirigée (RPD).
- Dans le cadre du septième module («Options»), il est possible d'ajouter une septième branche entière (Branche G).
 - Si deux Cours-Séminaires principaux ont été suivis dans le cadre de cette branche, le mémoire de master peut y être rédigé.

Chaque enseignement est évalué indépendamment. L'étudiant s'inscrit à chaque évaluation liée aux enseignements auxquels il est inscrit. Il présentera ses évaluations à la session de janvier / février pour des enseignements suivis au semestre d'automne, à la session de juin / juillet ou d'août / septembre pour des enseignements suivis au semestre de printemps.

L'étudiant s'inscrit aux enseignements choisis et aux évaluations correspondantes selon la procédure de sa Faculté d'inscription et de celle à laquelle est rattaché l'enseignement.

Une inscription ne peut être retirée ou modifiée sans juste motif (voir RE 16.3).

Particularités

Les enseignements du MTh sont de trois types :

Les Cours-Séminaires principaux

Dans chaque branche, chaque année, un C/S principal est dispensé en présence et à distance lors d'un même semestre. L'étudiant choisit, au début du semestre et pour chaque C/S indépendamment, le mode (en présence ou à distance) selon lequel il souhaite le suivre (voir RE 16.2).

En présence, le C/S principal est dispensé à raison de 3 heures par semaine. À distance, il est dispensé par e-learning (enregistrements de cours, enseignement-discussion en classe virtuelle, débats sur le forum, etc.).

La validation notée de ces enseignements se fait, au minimum, sur la base d'un travail écrit de 36'000 à 45'000 signes, espaces et notes comprises (12 à 15 pages) et d'une présentation orale.

En présence, la présentation orale se fait durant le semestre, lors d'une séance de séminaire. Le travail écrit peut être complété à la suite de la présentation orale, une version définitive de celui-ci doit être rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens. La validation est notée durant celle-ci.

A distance, une première version du travail est discutée sur un forum, la version finale est rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens pendant laquelle a lieu la défense orale. La validation est notée durant celle-ci. Cette validation qui a lieu lors de la session d'examens se fait de manière exceptionnelle à l'égard du RGE de l'UNIL, art. 21.

Le choix de suivre un C/S à distance implique la participation à des classes virtuelles (en principe toutes les deux semaines, en soirée) et la présence physique à la Faculté de rattachement de l'enseignement pour la défense orale de sa contribution.

Les recherches personnelles dirigées

Dans chaque branche, chaque année, une RPD est proposée durant le semestre au cours duquel n'est pas proposé de C/S principal dans cette branche et avec le responsable annoncé. Pour les RPD les étudiants en présence et à distance ne sont pas distingués.

La RPD est considérée comme un séminaire de recherche basé sur des contacts individuels entre l'étudiant et l'enseignant. Dans ce cadre, l'étudiant constituera un dossier de recherche, sous la conduite de l'enseignant responsable et selon les critères et le calendrier annoncés au début du semestre. La RPD est évaluée par un examen qui prend la forme, au choix de l'étudiant, d'un examen oral de 45 minutes ou d'un examen écrit de 4 heures. Le recours à certains documents durant l'examen doit être défini dans le dossier. L'examen a lieu dans la Faculté de rattachement du professeur responsable.

L'étudiant ne peut s'inscrire qu'à une seule RPD par branche. Pour s'y inscrire il doit avoir suivi au moins un cours-séminaire principal dans la branche concernée. Une dérogation à cette condition peut être accordée par la direction du partenariat, sur demande de l'étudiant et pour justes motifs.

Les enseignements à option

Chaque année, les professeurs de chaque branche publient une liste d'enseignements à option correspondant à une offre 6 crédits ECTS au minimum. Cette liste est validée par la direction du partenariat. Elle peut comporter des enseignements dispensés dans d'autres facultés ou universités. En principe, les enseignements à option sont proposés uniquement en présence.

La direction du collège peut publier une liste d'enseignement qui ne sont pas rattaché à une discipline spécifique

Liste des enseignements offerts dans le cadre de chaque branche

Enseignements	H. hebdomadaire	Annuel / Semestriel	Type	Modalité d'éval.	ECTS
Ancien Testament / Bible hébraïque					
C/S principal d'Ancien Testament	3	Automne	C/S	Vmn	6
RPD d'Ancien Testament	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Nouveau Testament					
C/S principal de Nouveau Testament	3	Printemps	C/S	Vmn	6
RPD de Nouveau Testament	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Histoire du christianisme					
C/S principal d'histoire du christianisme	3	Automne	C/S	Vmn	6
RPD d'histoire du christianisme	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement supplémentaire à option 2	2	Printemps			3

Théologie systématique					
C/S principal de théologie systématique	3	Printemps	C/S	Vmn	6
RPD de théologie systématique	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Éthique					
C/S principal d'éthique	3	Automne	C/S	Vmn	6
RPD d'éthique	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Théologie pratique					
C/S principal de théologie pratique	3	Printemps	C/S	Vmn	6
RPD de théologie pratique	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Sciences des religions					
C/S principal de sciences des religions	3	Printemps	C/S	Vmn	6
RPD de sciences des religions	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3
Hors discipline					
Enseignement à option 1	2	Automne			3
Enseignement à option 2	2	Printemps			3